



Judo Club de BIGANOS
Rue Pierre de Coubertin
33 380 Biganos
SO 14 33 062 0
Siret : 412 387 425 000 33

Règlement intérieur

Composition du bureau :

Présidente : Stéphanie CHEVASSUS
Vice-président : Cyrille DELHOM
Trésorier : Pascal SAUCA
Trésorier Adjoint : Philippe SZCZEPANEK
Secrétaire : Patricia MOLIA
Secrétaire adjointe : Céline BORIE

Professeur : Ludovic JANVIER
Professeur adjoint : Sandy GLAISES

Cotisations :

1. La cotisation annuelle peut être révisable tous les ans.
2. Tout trimestre commencé est dû.
3. La cotisation annuelle peut être payée en 3 fois.

Conditions d'inscription :

Renseigner :

1. La fiche de renseignements du JCB.
 2. Le certificat médical d'aptitude au judo y compris en compétition (document remis par le club).
- Fournir :
1. Un chèque de règlement de la licence que le club reverse à la fédération.
 2. Un chèque de règlement de la cotisation (possibilité de payer en trois fois).

Libellé des chèques : JUDO CLUB BIGANOS

Responsabilité du club :

1. Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à l'arrivée du professeur sur le tatami.
2. En cas de problème survenu lors du trajet parking-salle de judo ou salle de judo-parking, le club ne peut être tenu responsable.
3. Les enfants doivent arriver à l'heure à leurs cours et ne peuvent le quitter sans l'autorisation du professeur.
4. Les parents qui désirent assister au cours de leur enfant doivent le faire en silence et ne pas intervenir pendant le cours.
5. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du club. Toute personne se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclue temporairement ou définitivement.
6. En cas d'accidents, il sera fait appel au service d'urgence.

Règles de sécurité et d'hygiène :

1. Les judokas doivent avoir les mains et les pieds propres ainsi que les ongles coupés.
 2. Les judokas doivent avoir un kimono propre ainsi qu'une paire de tongs ou de chaussons pour se rendre du vestiaire au tatami.
 3. Les judokas ne doivent pas arriver directement de leur domicile en kimono, des vestiaires sont à leurs dispositions.
 4. Seul le port du tee-shirt blanc est autorisé pour les filles.
 5. Les cheveux longs doivent être attachés par un chouchou (les barrettes sont interdites).
- Sont interdits sur le tatami :
- tous les bijoux (montres, bracelets, boucles d'oreilles...)
 - les bonbons, chewing-gums et toute autre denrée.

Diffusion de l'image des adhérents :

Le fait d'être adhérent du JUDO CLUB BIGANOS entraîne la possibilité de voir son image diffusée sur les différents supports médiatiques du club ; en l'occurrence le journal municipal, les quotidiens régionaux ainsi que le futur site Internet. En cas de désaccord l'adhérent signalera ses desiderata aux dirigeants.

ATTITUDE AU DOJO

Le dojo est un lieu d'étude, de travail et d'échanges.
Une attitude empreinte de sérieux et de respect est nécessaire au progrès.
Tout judoka doit avoir présent à l'esprit les recommandations suivantes
qui conditionnent le bien-être de chacun.

RESPECT DES LIEUX

L'arrivée et le départ du dojo sont marqués par le salut.
Il convient de saluer chaque fois que l'on monte ou que l'on descend du tatami.
Le dojo sera laissé en ordre et dans le plus grand état de propreté
(y compris les vestiaires et sanitaires).

RESPECT DES PERSONNES

Au début et en fin de séance, élèves et professeurs se saluent.
Ils saluent également la place d'honneur.
Il faut saluer son partenaire avant et après chaque service.
L'autorisation du professeur est nécessaire pour quitter le tatami.

ENTRAIDE ET SOLIDARITE

Les plus gradés ont le devoir de servir, d'aider les moins avancés.
Il convient d'écouter leurs conseils avec attention.
IL faut aider ses partenaires à progresser et ne pas être pour eux
une cause de gêne ou de désagrément.

POLITESSE

Il est important de se comporter avec discrétion et donc de ne pas parler à haute voix.
Lorsque l'on ne pratique pas, il faut être attentif à l'enseignement donné.
Il convient de ne se dévêtir que dans les vestiaires.

PONCTUALITE ET ASSIDUITE

Il faut être ponctuel et respecter les horaires de début et de fin de cours,
si l'on est en retard, il est courtois de s'en excuser auprès du professeur
et d'attendre son accord avant de monter sur le tapis.
La persévérance et l'assiduité sont nécessaires à tout progrès sérieux.

HYGIENE

Avoir un corps et des vêtements propres c'est se respecter et respecter les autres.
Les ongles doivent être propres et coupés courts.
Il ne faut pas marcher pieds nus hors du tapis.
Une bonne hygiène de vie est nécessaire à l'harmonie de l'être humain.

CONVIVIALITE AMITIE

La courtoisie et la convivialité favorisent l'éclosion de liens amicaux privilégiés.
Ce qui constitue un des buts du judo.

Chaque judoka se doit de respecter le code moral du judo.

